



Année 4 n°10
Janvier 2017

Messages

Informations

Echanges

Liaisons

EDITO

Bonjour à tous,

Voilà une nouvelle année qui s'ouvre avec une transformation significative de notre monde politique. Des changements dans la présidence au mois de Mai, chez nos députés au mois de Juin et chez nos sénateurs au mois de Septembre.

Et si l'année 2017 pouvait aussi nous apporter plus de paix, de sagesse, de journées calmes, exemptes de peur et d'angoisse. Et si la sagesse de l'homme pouvait renaître ? Sagesse de l'esprit, du jugement et de l'action. Faisons le vœu.

Changement dans nos institutions, puisque depuis le 1^{er} janvier nous appartenons à la communauté de communes de GRAND LAC.

Nouvelle année, nouvelle communication, nouveau site internet, vous trouverez les explications ci-dessous.

Ce bulletin est le vôtre, n'hésitez pas à nous communiquer vos remarques, vos critiques ou vos attentes. Vous pouvez aussi l'utiliser pour vos messages.

A tous, le conseil municipal souhaite une année pleine de sérénité, de réussite, de joie dans vos foyers et d'horizons pleins d'espoir.

Christian REBELLE

Un site internet pour Saint-Ours

Suite à la disparition de la CCCA, il était indispensable de créer un site internet pour notre commune. C'est aujourd'hui chose faite avec la mise en ligne au 01 janvier 2017 du site :

www.saintours-savoie.fr

Conçu comme un outil d'information et de communication, vous trouverez l'ensemble des rubriques qui vous apporteront les renseignements nécessaires sur la vie du village et son actualité ainsi que des renseignements pour vos démarches au quotidien : état civil, carte d'identité, passeport, salles des fêtes, associations, enfance et jeunesse, école.. N'hésitez pas à surfer et à nous faire part de vos remarques pour améliorer encore la lisibilité et l'accès aux différentes rubriques. Bonne visite !!



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Tél : 04.79.54.91.87

Fax : 04.79.54.95.75

mail : secretariat@saintours-savoie.fr

Web: saintours-savoie.fr

Ouverture :

- mardi 16h à 20h

- mercredi 9h à 11h

- vendredi 13h30 à 16h15

Permanence du Maire
et des adjoints :

Mardi de 18h30 à 20h

- Voirie
- Assainissement et eaux pluviales
- Eau Potable
- Politique de la Ville (soutien à l'emploi des jeunes, citoyenneté...)
- Action sociale en direction des seniors (résidences, aide, soins et portage des repas à domicile)
- Environnement (lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de l'énergie)
- Equipements sportifs (gymnases, Aqualac, Aquarium)
- Tourisme (ports, plages, sentiers, belvédères, Savoie Grand Revard, ...)
- Gestion des milieux aquatiques et environnement
- Numérique (mise en place du réseau de fibre optique)
- Services d'incendie et de secours
- Gens du voyage

Quelles conséquences sur le territoire et pour Saint-Ours

Le transfert des compétences à Grand Lac se fait avec le même niveau de service rendu à la population. Ainsi, sur le plan fiscal, la volonté politique est que la fusion ne doit pas entraîner de hausse pour le contribuable, sauf effet de la nécessaire harmonisation des taux entre les trois territoires des EPCI fusionnés.

Les services à la population payants correspondant aux compétences transférées verront leurs prix harmonisés pour une question d'égalité, avec un lissage mis en place sur plusieurs années. Ceci concerne par exemple pour Saint-Ours la fourniture d'eau potable et la collecte des ordures ménagères.

Les compétences exercées historiquement par la CCCA et non reprises par Grand Lac sont rendues aux communes. Concrètement pour Saint-Ours, la Biolle et Entrelacs ceci concerne la petite enfance, la jeunesse, les actions culturelles dont la bibliothèque.

Une convention de partenariat intercommunale a donc été mise en place entre Entrelacs et les communes de Saint-Ours et la Biolle permettant ainsi d'apporter une continuité aux habitants de ces trois communes pour le service Jeunesse (centre de loisirs des mercredis et des vacances, TAPS), l'accueil des habitants au relais assistantes maternelles et au lieu accueil parents-enfants, l'accueil des habitants à la bibliothèque.

Des changements en perspectives donc au niveau des interlocuteurs, mais les choses ne devront pas changer dans le quotidien des habitants. Une antenne locale de Grand Lac sera maintenue à Albens (Centre administratif René Gay)

Plus d'infos sur www.grand-lac.fr

Ça se passe pas très loin de chez nous

Un collectif citoyen appelé " Pays du Chéran en Transition "

Dans la lignée du film « *Demain* » de Cyril Dion et Mélanie Laurent, un collectif citoyen a été créé en juillet 2016. Il a pour but de mener des actions dans les domaines des transports, de l'énergie, du consommateur local, en travaillant avec les habitants du territoire, les associations et les communes.

Ni un mouvement politique, ni une association, le collectif est ouvert à tous, sans engagement ni cotisation.

Deux premières actions:

- le mois de juin 2017 sans (ou avec moins de) voitures : difficile de s'en passer on peut penser, mais aussi source de beaucoup de nuisances. Des solutions existent pourtant qui permettent de limiter son usage. L'idée est de proposer à tous de tester ces solutions, du covoiturage au vélo en passant par les chemins écoliers piétons., etc.

- Créer une centrale villageoise photovoltaïque. Il s'agit de créer une société formée de citoyens dont l'objet est de faire installer des panneaux photovoltaïques. Plusieurs sociétés de ce type existent en France, comme celle locale du plateau de la Leysse (Bauges en Transition)

Envie de plus d'infos, n'hésitez pas à aller voir leur site : <http://transitioncheran.wixsite.com/home>
mail : transitioncheran@ntymail.com



DANS LES DÉCHETTERIES

A partir du 3 avril 2017, les déchetteries de l'agglomération seront réservées aux habitants.

L'objectif est de désengorger les déchetteries durant les périodes de fortes fréquentations, de fluidifier le trafic sur les quais et d'améliorer la disponibilité des agents pour le conseil et le service aux particuliers.

A partir du 3 avril 2017, les professionnels seront réorientés vers des opérateurs privés qui ont ouvert des déchetteries professionnelles sur le territoire. A l'échéance mi-2017, ils auront le choix de 6 opérateurs situés entre Chambéry et Albens.

Pour cela, il est nécessaire d'identifier les deux catégories d'utilisateurs à l'entrée des déchetteries.

L'identification sera réalisée par un dispositif de lecture de plaque d'immatriculation.

Les particuliers seront donc invités à inscrire leurs véhicules pour accéder en déchetterie.

Courant janvier 2017, une campagne d'inscription sera déployée à destination des habitants de l'agglomération. L'inscription se fera sur le site internet de Grand Lac.

Vous trouverez alors les informations sur les modalités d'inscription sur le site internet de Grand Lac, www.grand-lac.fr rubrique déchets mais aussi : à Grand Lac service déchets, 1500 bd Lepic 73100 AIX-LES-BAINS— Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h – Téléphone : 04 79 35 00 51 - mail : tri@grand-lac.fr

Le tri change, c'est plus simple !

A partir du 1^{er} janvier 2017, le geste de tri sera simplifié puisque vous pourrez déposer tous les papiers avec les emballages recyclables, dans le conteneur jaune.

Cette simplification des consignes découle d'une évolution technologique du centre de tri Savoie Déchets (où sont acheminés les emballages recyclables du territoire, à Chambéry), permettant de séparer les papiers des emballages, d'une manière mécanique.



L'AGENDA

Jean-Claude Allard, un artiste de la commune et de l'association ABSTRACT, a le plaisir de vous inviter à une exposition photo et vidéo qui se déroule au Forum Expo Bonlieu à Annecy du 6 au 29 janvier. Ouverture du mardi au dimanche, de 13h à 18h.



- Vendredi 20 janvier : loto et tirage des rois—Club Rencontre et Amitiés
- Samedi 28 janvier : fabrication et vente de boudins—9h30/13h—Sou des Ecoles
- Vendredi 3 Février : Gromailles—Club Rencontre et Amitiés
- Vendredi 17 Février : Assemblée Générale—Club Rencontre et Amitiés
- Samedi 18 Mars : choucroute—Club Rencontre et Amitiés
- Samedi 08 avril : carnaval—Sou des Ecoles
- Samedi 20 mai : fabrication et vente de St-Genix—16h30/18h—Sou des Ecoles